

CEEAC

ECCAS

La Commission



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CEEAC/SANTE : ORGANISATION DE L'ATELIER REGIONAL SUR LA SURVEILLANCE TRANSFRONTALIERE ENTRE LES ETATS MEMBRES DE LA CEEAC

Libreville, le 24 mai 2024 – La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population de la République du Congo et l'Organisation Mondiale de la Santé/Région Afrique (OMS/AFRO), organise du 28 au 30 mai 2024 à Kintélé en République du Congo, un atelier régional de trois (3) jours pour le renforcement de la surveillance transfrontalière des maladies entre les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Cet atelier régional vise à opérationnaliser le Système d'Alerte Précoce en Matière de Santé (SAPS) de la CEEAC et de renforcer la surveillance transfrontalière des maladies et le partage d'informations en temps réel dans le cadre du système d'alerte précoce pour une meilleure surveillance et riposte efficace contre les épidémies.

Il est attendu que durant ces trois jours, les experts de onze (11) pays membres de la CEEAC en matière de surveillance des maladies vont :

- (i) identifier les capacités existantes et élaborer des stratégies communes pour améliorer la surveillance transfrontalière et le partage des données entre les pays membres de la CEEAC ;
- (ii) discuter et convenir d'un mécanisme coordonné et collaboratif pour rendre opérationnel le protocole SAPS ;
- (iii) cocréer une plateforme régionale pour le partage collaboratif de données et d'informations et
- (iv) élaborer une feuille de route régionale pour organiser des réunions transfrontalières entre les districts ayant des points d'entrée importants.

L'organisation dudit atelier s'inscrit dans le cadre de l'Accord d'assistance technique signé entre la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) avec l'Organisation Mondiale de la Santé/Région Afrique pour la mise en œuvre des activités techniques du volet surveillance des maladies à potentiel épidémique du Projet Régional de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale, quatrième phase (REDISSE IV).

Le Projet REDISSSE IV est financé par la Banque Mondiale et supervisé par le Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC.

Pour plus d'information veuillez contacter :

Mr Augustin HABIMANA

Spécialiste en Communication et Plaidoyer du Projet REDISSSE IV - CEEAC

E-mail : augustin.habimana@ceeac-eccas.org

Tél/Wtp : +24177021578